

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

## COMPTE RENDU

Mardi 7 octobre 2025 | 17 :00 | I202

### Participants

#### Membres extérieurs (avec voix délibérative)

M. Eugène DELEPLANQUE  
M. Eric STEVENS  
Mme Céline FONTAINE  
M. Samuel SOLARSKI  
M. Jean-Marc VIENOT  
M. Louis MASQUELIER  
M. Gregory MARCHANT

#### Membres internes élus avec voix délibérative

Mme Christine CAMPAGNE  
M. Xavier LEGRAND  
M. Ludovic KOEHL  
M. Cédric COCHRANE  
Mme Manuela FERREIRA  
M. Stéphane GIRAUD  
Mme Alicia PINDI  
M. Nolan JEHANNO  
Mme Elise TERNYNCK  
M. Nicolas DUMONT  
Mme Dorothée MERCIER  
Mme Claire DEBARGE  
M. John THAI  
M. Cyprien PLANE  
Mme Agnès ILIOU

#### Membres invités permanents

M. Eric DEVAUX  
Mme Virginie GUYODO  
M. Marc-Emmanuel BOUCHE  
M. Eric BILLOT

### Ont donné procuration

Mme CHANTELOUP, procuration à M. DELEPLANQUE  
M. MEZIN, procuration à M. STEVENS  
M. PIERRE, procuration à M. MASQUELIER  
M. MACAREZ, procuration à M. MASQUELIER  
M. SAUVAGE, procuration à M. VIENOT  
M. BOUSSU, procuration à M. LEGRAND  
Mme DORCHIES, procuration à M. DELEPLANQUE

### Membres invités

Mme Sandrine VANDERDONCKT

### Etaient excusés

Mme Mady DORCHIES  
M. Victor LEGRAIN  
M. Julien PAYEN  
M. Pierre-François LAZZARO  
Mme Christel BEAUCOURT

*Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17h par le Président, M. Eugène Deleplanque.*

29 votants dont 7 procurations.

## SUJETS A L'ORDRE DU JOUR

---

### I. Préambule

#### 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

Il n'y a pas de remarque particulière.

Le PV du Conseil d'administration du 17 juin 2025 est soumis au vote.

##### *Motion 1*

Le PV du Conseil d'Administration du 17 juin 2025 est approuvé à l'unanimité (28 voix pour)

Louis Masquelier entre en salle.

#### 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 septembre 2025

Il n'y a pas de remarque particulière.

Le PV du Conseil d'administration du 16 septembre 2025 est soumis au vote.

##### *Motion 2*

Le PV du Conseil d'Administration du 16 septembre 2025 est approuvé à l'unanimité (29 voix pour)

---

### II. Thématiques Stratégiques

#### 1. Point d'information sur les sujets stratégiques

PRISME est une classe préparatoire intégrée organisée conjointement avec Polytech Lille, la Faculté des Sciences et Technologies et le lycée Baggio. Le projet a été envoyé au rectorat pour validation et a été approuvé. C'est la 1<sup>ère</sup> fois sur le territoire national, qu'il existera une formation post-bac avec une coloration textile. Le Ministère de tutelle a reçu le projet pour validation. L'ouverture est prévue en septembre 2026.

Le congrès de l'ACIT se déroulera ce jeudi 9 octobre à l'ENSAIT.

Les 25 ans de l'apprentissage se dérouleront le 16 octobre prochain à l'ENSAIT avec des témoignages d'anciens et des conférences.

Eric Devaux fait un bilan au terme de ses 10 années de mandat. Il rappelle qu'il a intitulé ses professions de foi « probitas industria », qui signifie honnêteté et esprit d'entreprise. Il évoque quelques anecdotes lui valant réputation d'avoir un caractère irascible, mais indique qu'il ne s'emporte que pour ce qui l'importe.

En 2015, il ne souhaitait pas devenir directeur de l'établissement. Il lui a cependant été demandé de prendre la responsabilité d'administrateur provisoire qu'il a accepté. Le projet initial à cette époque était de créer un pôle d'ingénierie avec l'Ecole Centrale de Lille. Après avoir pris connaissance de ce dossier,

il s'est avéré que le risque pour l'école était grand puisqu'elle aurait dû perdre sa personnalité morale et juridique.

Le 19 mai 2019, un rendez-vous a eu lieu au MESRI. La décision de ne pas suivre ce projet a dû être prise dans l'urgence. L'ENSCL a quant à elle fait le choix d'intégrer l'école Centrale de Lille. La décision de l'ENSAIT a pu à l'époque être interprétée par certains comme rater une belle opportunité, bien que les mêmes analystes aient auparavant alerté les mêmes instances sur le risque d'absorption de l'école par Centrale Lille.

En février 2020, une réunion a eu lieu à la DGESIP avec les différents acteurs régionaux de l'enseignement supérieur, où Eric Devaux s'est exprimé sur sa volonté de faire évoluer l'ENSAIT comme établissement-composante du futur EPE en cours de construction, au même titre que Centrale Lille Institut, l'ESJ, Sciences Po Lille et l'ENSAPL. Nous avons découvert en avril de la même année par une dépêche AEF que l'ENSAIT ne serait qu'établissement associé à l'EPE compte tenu de son refus d'intégrer Centrale Lille Institut.

En décembre 2020, Centrale a décidé de sortir de l'aventure EPE en raison d'un désaccord sur les relations entre Polytech et Centrale Lille Institut. C'est cette décision qui a conduit le Président de l'Université de Lille et le Directeur Général de la fondation I-Site à recontacter le Directeur de l'ENSAIT pour intégrer l'ENSAIT à l'EPE comme établissement-composante. La récente expertise de la CTI a d'ailleurs souligné que cette opération, garantissant le maintien de la PMJ de l'école, constituait à la fois une force et une opportunité pour l'ENSAIT.

Actuellement, un important travail est en cours avec la CDEFI et la CGE pour préparer au mieux la sortie de l'EPE fin 2027. Pour rappel, les nouvelles élections pour la présidence de l'EPE se dérouleront en décembre prochain.

Eric Devaux a pu également constater en 10 ans qu'il n'est pas possible de se passer de compétences telles que celles des BIATSS. Le contexte réglementaire ultra-contraint impose de travailler avec les administratifs. Il demande aux enseignants-chercheurs d'avoir de l'empathie et de la bienveillance envers ces personnels qui sont essentiels à la vie de l'école et qui possèdent une technicité nécessaire au bon fonctionnement de l'établissement. Il demande aux administrateurs de l'établissement de faire le relais des informations données dans les instances pour maintenir la nécessaire sérénité et éviter la propagation de rumeurs souvent non fondées. La confiance permet d'avancer collectivement. Il demande de la vigilance dans les comportements individuels pour l'avenir de l'école.

Concernant le BTS, il ne reste qu'un seul étudiant en 2<sup>ème</sup> année. Pour être à l'équilibre financier, il faudrait intégrer 21 étudiants à la rentrée prochaine. Il est bien évident que ce n'est pas envisageable. Un COPIL est prévu prochainement et c'est en ce sens que l'ENSAIT se positionnera. La seule solution serait que les industriels puissent prendre en charge le manque à gagner.

Il laisse la place à Christine Campagne en tant que Directrice et rappelle qu'elle a au moins les 3 qualités qu'il a tenté de défendre au cours de ses mandats : honnêteté, courage et esprit d'entreprise.

Eugène Deleplanque remercie Eric Devaux pour les décisions prises durant son parcours de Directeur.

## **2. Contrat d'Objectifs Partagés EPE (COP)**

C'est un document contractuel avec l'Université de Lille afin de partager un certain nombre de valeurs : transition, excellence sociale, pluridisciplinarité de l'offre...

Alicia Pindi demande si le travail concernant les tarifs du TOEIC a abouti afin de bénéficier de la tarification de l'EPE. La réponse est oui. Le marché sera notifié en décembre.

Le Contrat d'objectifs Partagés EPE (COP) est soumis au vote.

**Motion 3**

Le Contrat d'Objectifs Partagés est approuvé à l'unanimité (28 voix pour)

Eric Stevens est sorti au moment du vote.

### 3. Candidature de Mme Charlène Schoenher au Conseil de Perfectionnement

Ce conseil est présidé par Eric Mézin. Des places sont encore vacantes et un appel à candidature a été fait auprès de l'AIENSAIT. Charlène Schoenher a posé sa candidature.

La candidature de Madame Charlène Schoenher au Conseil de Perfectionnement est soumise au vote.

**Motion 4**

La candidature de Madame Charlène Schoenher au Conseil de Perfectionnement est approuvée à l'unanimité (29 voix pour)

---

## III. Finances

### 1. Budget Rectificatif n°1 2025

Marc-Emmanuel Bouche présente le budget rectificatif n°1 dont la situation patrimoniale est la suivante :

- Une diminution des charges de 779 K€
- Une diminution des produits de 964 K€
- Un résultat déficitaire de -405K€ (+185 K€ de déficit en plus par rapport au BI)
- Un prélèvement complémentaire sur fonds de roulement de 1 738 € par rapport au BI 2025.

Le prélèvement sur fonds de roulement 2025 après BR1 est de 417 684 € et le niveau de fonds de roulement (après prélèvement) est de 1 435 987 € soit 101 jours de fonds de roulement.

Le budget initial avait été construit avec un déficit prévisionnel de 220 K€ sur des hypothèses qui n'ont pas toutes abouties. La Subvention pour Charges de Service Public de 1 400 000 € était attendue mais la notification officielle a laissé apparaître un déficit de 150 K€. De même, L'état n'a pas pu honorer la subvention concernant les travaux et les recettes ont donc été revues à la baisse.

Le Budget Rectificatif mise donc sur la prudence et la déprogrammation. Les crédits alloués aux contrats collaboratifs sont réduits de 393 K€. Des crédits sont également déprogrammés sur le volet RH du SAIC (-70 K€).

Concernant les crédits COMP, ceux-ci devaient être initialement financer le remplacement des menuiseries. L'opération, confiée à un maître d'œuvre, n'a pu aboutir : les solutions proposées ont été rejetées par la conservatrice des ABF, qui a exigé une alternative beaucoup plus coûteuse. L'opération est donc reportée à 2026, le temps de définir une solution soutenable.

Des ajustements complémentaires sont également réalisés : -320 K€ sur les opérations immobilières (dont -220K€ concernant les crédits COMP) et -33,5 K€ sur la direction du numérique. En contrepartie, 24 K€ sont ouverts en faveur des plateformes technologiques, afin de soutenir les besoins immédiats des personnels techniques.

La Capacité d'AutoFinancement (CAF) passe de =165 K€ à -20 K€. Cette dégradation s'explique par :

- Des ressources inférieures aux hypothèses.
- Maintien de charges incompressibles et contraintes réglementaires.

Dans le prolongement de cette situation de CAF et par cohérence de pilotage, le volet des dépenses d'investissement est ajusté afin de ne pas obérer l'avenir.

La trésorerie ressort à 2 749 675 € soit environ 193 jours de jours de trésorerie par rapport au charges réelles.

La trésorerie offre un coussin de sécurité de court terme confortable ( $\approx$  6 mois), permettant d'absorber des aléas de calendrier de recettes/dépenses. En revanche, avec une CAF à -20 K€, la trajectoire ne peut rester durablement à ce niveau sans entamer, à terme, le fonds de roulement ; d'où l'intérêt des déprogrammations et du phasage des opérations pour rebasculer en CAF positive dans la construction du BI 2026.

En conclusion, la situation, subie par l'établissement, du fait d'un financement de l'État inférieur aux hypothèses, conduit à retenir une trajectoire de prudence : déprogrammations ciblées, recentrage des dépenses et phasage des investissements afin de préserver un fonds de roulement de 1 435 987 € ( $\approx$  101 jours de charges réelles) et une trésorerie de 2 749 675 €, garants des marges de manœuvre nécessaires à l'élaboration d'un BI 2026 soutenable.

Eric Billot indique que le courrier est en signature sur le Bureau de Mme la Rectrice et arrivera prochainement. L'avis est cependant favorable. La recommandation est de bien suivre le taux d'exécution déjà engagé.

Le budget rectificatif n°1 2025 est soumis au vote.

#### *Motion 6*

Le budget rectificatif n°1 2025 est approuvé à l'unanimité (29 voix pour)

## **2. Sortie d'inventaire du matériel de menuiserie**

Deux matériels doivent être sortis d'inventaire pour qu'ils puissent être démantelés.

La sortie d'inventaire du matériel de menuiserie est soumise au vote.

#### *Motion 6*

La sortie d'inventaire du matériel de menuiserie est approuvée à l'unanimité (29 voix pour)

Un tournage par France Télévision aura lieu prochainement à l'ENSAIT. La tarification est habituellement votée en Conseil d'Administration mais certains lieux n'ont pas été référencés. L'établissement a accepté et a établi un devis dans l'urgence. Une note d'information se fera ensuite au prochain Conseil d'Administration.

---

## IV. Formation et vie étudiante

### 1. Mon asso en 180 secondes

#### ⇒ **BDE**

10 personnes

Budget de 10 000 euros et enveloppe accordée de 6500 euros en 2 fois.

Nombreuses actions :

- Entretien du foyer
- Soutien des clubs
- Evénements en association avec d'autres clubs
- Zinzins à tarifs réduits
- Intégration des étudiants en 1<sup>ère</sup> année
- Paiement anticipé du week-end d'intégration.

Gregory Marchant demande si l'association met en place des actions pour amener des fonds complémentaires. L'association n'est jamais bénéficiaire mais oui. Il propose d'offrir du fil pour créer des articles et mettre en vente pour obtenir des fonds.

Ludovic Koehl indique qu'il ne faut pas concurrencer les 3 tricoteurs. Stéphane Giraud, responsable en maille, est ouvert à toute proposition.

#### ⇒ **BDA**

7 filles

Dépenses principales :

- Cinéma
- Afterwork
- Intégration
- Voyage Paris
- Voyage décembre

#### ⇒ **BDS**

Organisation de :

- Evénements sportifs
- Soirées étudiantes
- Clubs
- Matériels
- Partenariats

Principale mission : proposer des activités sportives accessibles à tous et prendre en charge les frais pour que tous puissent participer. La subvention attribuée cette année correspondait au budget tenu mais la demande est croissante et l'objectif serait une réévaluation de la subvention pour l'année prochaine.

Des investissements sont nécessaires : renouvellement des maillots et des filets entre autres.

Il y a une participation des étudiants pour combler la différence entre les dépenses et les recettes.

Gregory Marchant indique qu'il faut insister auprès de Décathlon pour devenir testeur de produits et obtenir des articles de sport. L'objectif est de contacter les anciens de l'école.

## ⇒ **Ensaï Solidarité**

Les principales dépenses sont :

- Frais de dossiers de banque
- Assurance
- Octobre rose
- Serviettes hygiéniques
- Distribution alimentaire
- Gourdes
- Dons
- Organisation de Movember

Gregory Marchant indique que l'objet de l'association est de faire des dons et il est essentiel de changer de banque pour éviter les frais bancaires.

Nolan Jehanno demande comment s'organise la distribution alimentaire. Il s'agit d'une aide mise en place suite à une forte demande.

Jean-Marc Vienot indique qu'il manque les cibles dans la présentation afin de bien comprendre le fonctionnement de l'association.

## ⇒ **Coloril**

L'association permet de personnaliser les supports textiles. Elle a pour mission de répondre aux commandes des clients. Il s'agit d'une mini-entreprise dans l'école qui fonctionne bien.

L'association est autonome sur les commandes de petite envergure mais ne permet pas les grosses commandes telles que la révision des brodeuses.

Dépenses :

- Révision brodeuses
- Vigiles ZZ passation
- Séchoir sérigraphie
- Mannequin haut de gamme

Activité 2025 :

- 27 commandes de broderies
- 28 commandes de transferts
- 3 commandes de sérigraphie

Eric Devaux demande à ce que l'association travaille plus sur la communication en interne. Une brochure numérique est en cours de construction. Le meilleur canal de communication auprès du personnel est le mail.

## ⇒ **AIT Engagées**

Le rôle de l'association est de sensibiliser sur les enjeux environnementaux et climatiques. Elle propose des formations sur la fresque du climat. Les achats engagés ont été principalement pour du matériel de dessin et organiser des débats.

Le projet Tchaomégot n'a pas abouti en raison du coût trop élevé. Il s'agit d'un service de collecte pour recycler les mégots de cigarettes. La seconde partie de subvention permettrait de constituer un pécule pour faire aboutir ce projet. Louis Masquelier indique qu'il faudrait contacter le Directeur de l'établissement pour obtenir une aide complémentaire.

Jean Marc Vienot propose de faire appel à la créativité pour faire recycler les mégots sans passer par l'organisme.

## ⇒ **ENSAIT Voile**

L'objectif était de participer à la course croisière EDHEC qui s'est déroulée en 2025. Le principal sponsor était ELIS.

Cela a permis une belle visibilité de l'ENSAIT car 2<sup>ème</sup> dans la catégorie et 7<sup>ème</sup> au classement général.

Dépenses :

- Equipement
- Nourriture et trajets
- Frais administratifs
- Inscription CCE

Le service communication de l'ENSAIT a sponsorisé par le biais de supports de communication.

L'objectif est d'avoir plus de subventions car le partenariat avec ELIS risque de ne pas perdurer.

Jean Marc Vienot indique que la croisière EDHEC est un coût conséquent mais c'est un bon challenge dans le cursus d'ingénieur. Il faut également prendre contact avec des anciens de l'école qui sont spécialisés dans la fabrication de matériel nautique. L'objectif proposé est de trouver de nouveaux sponsors entre avril et octobre.

## ⇒ **AFIT**

Tous les ans, l'association organise le gala de l'ENSAIT, la remise des diplômes et le repas des diplômés. Pour obtenir, des fonds, des événements sont organisés : patinoire subventionnée par la mairie de Roubaix, un beer pong et un loto.

Budget total d'environ 60 000 euros

Réception d'environ 1 200 personnes.

Financements :

- Partenaires
- Evénements
- Subventions

Marion Wulfaert présente le tableau récapitulatif de la distribution de la subvention 2025.

L'objectif est que les associations doivent rechercher des sponsors à l'extérieur principalement pour la croisière EDHEC.

La problématique est que la subvention fonctionne en année civile et le bureau des associations se fait en année universitaire. Il est donc difficile pour les étudiants de suivre le budget d'une année complète. Le reste à verser est validé pour l'année 2025 mais il est demandé à ce que les financements privés soient accentués.

---

## V. *Ressources Humaines*

Les différents points ont été présentés en CSA et ont été validés.

### 1. *Calendrier des fermetures de l'ENSAIT 2025-2026*

Il n'y a pas de remarque particulière.

Le calendrier des fermetures de l'ENSAIT 2025-2026 est soumis au vote.

#### *Motion 7*

Le Calendrier des fermetures de l'ENSAIT 2025-2026 est approuvé à l'unanimité (29 voix pour)

## 2. Campagne d'emploi 2025-2026

Personnels BIATSS :

- Transfert d'un ½ poste de la DAF vers le GEMTEX
- Remplacement d'un départ à la retraite pour un CDD en maille
- Pas d'ouverture de concours
- Renouvellement des CDD en cours

Personnels EEC

- Renouvellement ATER ministériel
- Renouvellement CDD E génie textile et ½ temps E innovation jusqu'au 31/08/2026
- Ouverture d'un concours PU CNU 61 (retraite 10/2025) et ATER dans l'attente
- Ouverture d'un concours MCF CNU (retraite et transformation de poste au 01/2026).

La campagne d'emploi 2025-2026 est soumise au vote.

### *Motion 8*

La campagne d'emploi 2025-2026 est approuvée à l'unanimité (29 voix pour)

## 3. Cartographie et cotation des postes (mise à jour au 01/10/2025)

La cartographie des fonctions donnant droit à l'IFSE est modifiée comme suit :

- Changement de cotation d'IGE vers IGR pour la DRH
- Suppression cotation IGE en maille => création cotation Tech en maille
- Création d'assistant ingénieur – assistant juridique
- Changement de cotation de c en tech – assistant administratif du GEMTEX et de la DRE et RI
- 2 suppressions C patrimoine => 2 créations Tech patrimoine

La cartographie et cotation des postes est soumise au vote.

### *Motion 9*

La cartographie et la cotation des postes sont approuvées à l'unanimité (29 voix pour)

## 4. LDG RIPEC

Les lignes directrices doivent être mises à jour. Le RIPEC est constitué de 3 composantes :

- C1 : Indemnité mensuelle liée à l'accomplissement de l'intégralité de leurs attributions individuelles de service
- C2 : Indemnité fonctionnelle
- C3 : Indemnité mensuelle liée à la qualité des activités et à l'engagement professionnel au regard de l'ensemble des missions statutaires.

Il s'agit de mettre à jour la part C3 à savoir l'indemnité fonctionnelle. Il est proposé l'organisation suivante :

Groupe 1 : responsabilités particulières ou missions temporaires :

- Chargée de mission auprès de la direction du GEMTEX : Coordination de la Promotion et de la Diffusion des activités de recherche du GEMTEX auprès du monde socio-économique et de la société
- Chargé de mission auprès de la direction du GEMTEX : Evaluation des impacts environnementaux des activités de recherche du GEMTEX

Groupe 2 : responsabilités supérieures

- Responsable adjoint du GEMTEX
- Responsable de l'apprentissage
- Responsable du concours

Groupe 3 : fonctions de direction

Directeur du GEMTEX

Les lignes Directrices du RIPEC sont soumises au vote.

*Motion 10*

Les Lignes Directrices du RIPEC sont approuvées à l'unanimité (29 voix pour)

---

## VI. Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 19h15.

Fait à Roubaix, le 07 octobre 2025

Le Président du Conseil d'Administration

Eugène DELEPLANQUE

